

N°: GU 2185 ONSSA/DCPV/DPV/SHIC

Rabat, le

29 MAI 2014

## ATTESTATION

Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires atteste que le produit à usage agricole suivant :

Désignation	Composition p/p	Fournisseur
ALGOBAZ B52	1% Azote organique 1% Azote total 20% Oxyde de potassium	VALAGRO ITALIE (Italie)

n'est pas soumis à la législation et la réglementation sur les pesticides à usage agricole actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la Société ALMASSIRAGRI pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Directeur Général de l'ONSSA  
 Chef de la Division  
 de la Protection des Végétaux  
 Signé : Mohamed AMAL RAHEL

EN 43\*/IA-AT/12/B